Solutions Béton RE2020 - Concevoir des logements avec des solutions en béton. Label d'Etat et conclusion (16)

Novembre 2022

Le *Solutions Béton* "RE2020. Concevoir les logements avec des solutions en béton", évoque le Label d'Etat qui doit être associé à la RE2020 avant de rappeler que l'objet de la RE2020 est la décarbonation du bâtiment - et non du seul béton - et que cet objet est du ressort de toute la chaîne de valeur de la construction.

Le label d'État

En octobre 2020, la Ministre déléguée auprès de la Ministre de la Transition Écologique, chargée du Logement, a missionné le Plan Bâtiment Durable, pour animer les travaux conduisant à l'élaboration du label d'État qui sera associé à la RE2020.

Un label à deux objectifs

- Valoriser les bâtiments qui anticiperont les étapes de la RE2020, c'est-à-dire ceux qui prennent de l'avance sur la courbe d'apprentissage fixée par la réglementation.
- Prendre en compte des thèmes et critères nouveaux, ainsi que la capacité des concepteurs à innover, afin de préfigurer les bâtiments d'après-demain.

Pour mener à bien les travaux devant aboutir à la promulgation de ce label dans les plus brefs délais, le Plan Bâtiment Durable s'est rapproché de 3 associations, Alliance HQE – Effinergie – Collectif des Démarches Quartiers et Bâtiments Durables au sein d'un GIE (Groupement d'Intérêt Ecologique) avec comme objectif de piloter la mise en œuvre du label, par délégation.

A la date de publication du présent document, aucune information technique fiable n'est en mesure d'être communiquée sur le contenu de ce futur label.

CONCLUSION

La RE2020 dans la continuité de la RT2012

Sur un plan énergétique, la RE2020 reste globalement dans la continuité de la RT2012. Elle va conduire progressivement, comme les réglementations thermiques précédentes, à la disparition des solutions techniques les moins performantes au profit de celles ayant un rapport performances/coût plus élevé. Les solutions en béton trouvent pleinement leur place dans cette démarche de progrès.

Inconfort estival et indicateurs DH : 2 scénarios opposés

Si on intègre à cette réflexion globale l'inconfort estival et le nouvel indicateur réglementaire associé (DH), on peut imaginer, de façon caricaturale, deux concepts opposés :

- D'un côté des bâtiments à faible inertie thermique, nécessitant capteurs, moteurs et automatismes afin de maitriser au plus près, les apports solaires, la sur-ventilation, le chauffage et les besoins de climatisation ;
- D'un autre côté des bâtiments basés sur une conception passive poussée, massifs, inertes, « Low- Tech » (c'est-à-dire sans trop d'automatismes et de systèmes importés à entretenir), potentiellement tolérants dans leur pilotage et confortables toute l'année, moyennant à l'usage le respect de quelques règles simples et de bon sens.

Les solutions en béton, de par leur grande variété, leur capacité d'adaptation à toutes les tendances architecturales et leur compatibilité avec les différents principes d'isolation, peuvent répondre à ces deux concepts.

Les bâtiments en béton passent les seuils RE2020

Sur le plan carbone, les bâtiments en béton peuvent passer les seuils de la RE2020 sans pour autant être obligés de faire automatiquement appel à des leviers d'optimisation, malgré le désavantage apporté par la méthode de calcul « dynamique simplifiée ».

Décarbonation du bâtiment : l'affaire de tous

Notre filière s'est fixée une trajectoire de décarbonation de ses solutions. Mais ayons bien à l'esprit que le sujet principal n'est pas la décarbonation du béton, mais la décarbonation du bâtiment. C'est donc l'affaire de tous, énergéticiens, industriels, mais aussi maîtres d'ouvrages et maîtres d'œuvre au regard des choix architecturaux et technico-économiques qu'ils feront à l'avenir pour la conception de leurs ouvrages. L'ensemble de la filière est bien au rendez-vous de la RE2020 et sera au rendez-vous des prochaines RE dont les ambitions de performances ont été fixées par les Pouvoirs Publics jusqu'en 2031 ; elle s'inscrit comme un acteur important, innovant et efficace de la décarbonation des bâtiments neufs.

Et à un horizon plus lointain, la trajectoire de la filière ciment-béton s'inscrit pleinement dans les objectifs de la SNBC. Le béton est aujourd'hui et sera encore demain un allié solide, performant et vertueux des acteurs de la construction.

Auteur

Cimbéton



Article imprimé le 26/11/2026 © infociments.fr